

Rapport de la commission
académique d'harmonisation et de
proposition des notes de
l'académie de BESANCON
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
session 2024

Rapport de la Commission académique session 2024

Académie de Besançon

1. La commission

1.1. Organisation générale

Présidente : Madame ALBERT-MORETTI Nathalie, Rectrice de l'académie.

CHAVEY	Patrick	IA-IPR	10 rue de la Convention	BESANCON 25
AMIOTTE-SUCHET	Marc	Agrégé EPS	Collège MASSON	BLAMONT 25
AMRI	Karim	Professeur EPS	LP PA PARIS	BESANCON 25
BEDOURET-VIKTORIN	Anne Gaëlle	Professeur EPS	Institution SAINTE MARIE	BELFORT 90
BRIAS	Pascale	Professeur EPS	Lycée PASTEUR	BESANCON 25
CARTON	Magali	Agrégée EPS	Lycée COLOMB	LURE 70
DETALLE	Fabien	Agrégé EPS	Lycée J HAAG	BESANCON 25
GHERBI	Mohamed	Professeur EPS	LP CONDE	BESANCON 25
HUGEDET	Chantal	Professeur EPS	Lycée BELIN	VESOUL 70
HUGEDET	Florian	Agrégé EPS	Lycée G TILLION	MONTBELIARD 25
LAARAYLI	Hamid	Professeur EPS	LPO Follereau	BELFORT 90
NELATON	Laurent	Professeur EPS	Lycée PE VICTOR	CHAMPAGNOLE 39
PERRITAZ	Benoit	Agrégé EPS	Lycée les HABERGES	VESOUL 70
ROBERT	Aurore	Professeure EPS	Lycée PERGAUD	BESANCON 25
VERAIN-BRUOT	François	Agrégé EPS	LP T BERNARD	BESANCON 25

1.2 Principes d'harmonisation retenus par examen :

Critères utilisés pour les trois diplômes :

- Le premier critère retenu est la moyenne de l'établissement comparé à la moyenne académique. La zone de confiance retenue se situe de -0,5 écart-type à +0,5 écart-type.
- Le deuxième critère retenu est la moyenne des filles de l'établissement comparée à la moyenne académique. La zone de confiance retenue se situe de -0,5 écart-type à +0,5 écart-type.
- Le troisième critère retenu est la moyenne des garçons de l'établissement comparée à la moyenne académique. La zone de confiance retenue se situe de -0,5 écart-type à +0,5 écart-type.
- Le quatrième critère retenu est le différentiel entre la moyenne des garçons de l'établissement et la moyenne des filles de l'établissement. L'enjeu est de tendre vers un différentiel inférieur à un.

La procédure mise en place par la commission est la suivante :

- Une journée de travail préparatoire est effectuée la veille de la CAHPN.
- Pour les trois diplômes, le choix de la CAHPN porte sur une harmonisation visée fine au dixième de point afin de faire entrer les établissements dans la zone de confiance. Ainsi, la cible choisie, dans le logiciel Santorin, est « toutes APSA ».
- L'harmonisation visée s'effectue selon une majoration ou une minoration.
- Le principe de l'anonymat, lors des travaux de la CAHPN, est retenu pour cette session.
- Le principe du « petit flux » est aussi appliqué (un effectif établissement inférieur à 10 est jugé non représentatif)

- Dès l'harmonisation effectuée, les établissements concernés reçoivent un courrier leur indiquant la valeur de l'harmonisation effectuée pour leur établissement.
- Le rapport académique est publié sur le site académique.

1.3 Liste académique d'APSA (BAC Général)

L'académie de Besançon propose quatre APSA dans sa liste académique :

- RUN-TIR CA 2
- AEROBIC-STEP CA3 : 558 candidats (moyenne 15,89) dont 180 garçons (moyenne 14,88) et 378 filles (moyenne 17,37)
- ULTIMATE CA4 : 32 candidats (12,48) dont 25 garçons (12,52) et 7 filles (12,36)
- BIATHLON CA5 (pas de candidat car l'activité fut sélectionnable dans Cyclades seulement après la fermeture de la période de saisie des protocoles).

2. Résultats académiques de la session : baccalauréats G, T et Pro

2.1 Enseignement commun : Harmonisations réalisées

Toutes les harmonisations ont été réalisées sur la base de la cible « toutes APSA » pour harmoniser au dixième de point

BAC GT

11 établissements ont été harmonisés (dont 1 établissement deux fois donc 12 harmonisations) concernant 910 candidats (10,88% des candidats harmonisés)

- Un établissement a été harmonisé selon le premier critère (comparaison entre la moyenne de l'établissement et la moyenne académique).
- Quatre établissements ont été harmonisés selon le deuxième critère (écart des moyennes filles à la moyenne académique)
- Trois établissements ont été harmonisés selon le troisième critère (écart des moyennes garçons à la moyenne académique)
- Deux établissements ont été harmonisés pour diminuer le différentiel filles-garçons

BAC PRO

23 établissements ont été harmonisés (dont 3 établissements deux fois) concernant 797 candidats (26,55% des candidats).

- Neuf établissements ont été harmonisés selon le premier critère (comparaison entre la moyenne de l'établissement et la moyenne académique).
- Six établissements ont été harmonisés selon le deuxième critère (écart des moyennes filles à la moyenne académique)
- Quatre établissements ont été harmonisés selon le troisième critère (écart des moyennes garçons à la moyenne académique)
- Sept établissements ont été harmonisés pour diminuer le différentiel filles-garçons

	Moyenne Générale avant Harmonisation	Moyenne générale après harmonisation
BAC GT	14,65	14,64
BAC PRO	14,16	14,14

BAC GT :**Moyenne générale des baccalauréats généraux et technologiques : 14,64 (après harmonisation)**

Effectif total : 8358 dont 4610 candidates et 3748 candidats.

Inaptes totaux : 266 candidats soit 3,2% de l'effectif total, 200 candidates (4,3% de l'effectif des candidates), 66 candidats (1,8% de l'effectif des candidats).

	2017	2018	2019	2022	2023	2024
Effectif	8003	8638		8049	8313	8358
MOYENNE	13,67	13,63	13,71	14,49	14.39	14,64
Moyenne Filles	13,41	13,46	13,53	14,11	14.12	14,44
Moyenne Garçons	13,96	13,83	13,92	14,84	14.71	14,88
Dispense-Inaptitude				17,05 %	9.91 %	
Inaptes-Totaux (% dispensés dans Santorin)	3,12 %	3,72 %		2,83 %	2.8%	3,2% (266)
Inaptes Partiels pour 1 Note				12,87 %	6.06%	
Inaptes Partiels pour 2 Notes				1,34 %	1.05%	
CCF 3 épreuves dont 1 inaptitude						G : 7,3% F : 10,9% T : 9,3%
Absents						0,39% (33)

BAC PRO :**Moyenne générale des baccalauréats professionnels : 14,14 (après harmonisation)**

Effectif total : 3001 dont 1127 candidates et 1874 candidats.

Inaptes totaux : 90 candidats soit 3% de l'effectif total, 54 candidates (4,8% % de l'effectif des candidates), 36 candidats (1,9% de l'effectif des candidats).

	2017	2018	2019	2022	2023	2024
Effectif	3170	3205		3171	3047	3001
MOYENNE	12,74	13,09	12,95	13,83	13,56	14,14
Moyenne Filles	12,32	12,39	12,53	13,40	13,04	13,82
Moyenne Garçons	12,99	13,09	13,2	14,08	13,88	14,33
Dispenses-Inaptitudes				22,45 %	9,32%	
Inaptes-Totaux		3,37 %		2,30 %	2,62%	3% (90)
Inaptes Partiels pour 1 Note				18,39 %	5,6%	
Inaptes Partiels pour 2 Notes				1,77 %	1,1%	
CCF 3 épreuves dont 1 inaptitude						G : 6% F : 9,8% T : 7,4%
Absents						0,63% (19)

2.2 Réflexions sur les résultats de cette année :**Pour le BAC GT**

	Moyenne Générale après Harmonisation	Filles	Garçons
BAC G	15,11	14,87	15,41
BAC Tech	13,46	13,24	13,69

- Evolution moyennes générales, avant et après harmonisation : Le processus d'harmonisation en bac GT n'engendre qu'une modification minimale sur les moyennes générales (1 ou 2 centièmes).

- Si l'on considère les Bacs GT au sein de l'académie sur le long terme (2017→ 2024) on constate une augmentation régulière (hormis sur la régulation de la période COVID) qui se confirme cette année. Par rapport à la session 2023, pour le bac GT, les moyennes générales (+0,25) ainsi que les moyennes des filles (+0,32) et des garçons (+0,17) augmentent. **La moyenne des filles de façon plus sensible.**
- Cependant il existe une différence notoire constatée entre les notes de la filière Générale et celles de la filière Technologique : 1,65 point sur la moyenne générale, 1,63 pour les filles, 1,72 pour les garçons et ce toujours en faveur de la filière Générale.
- Pour le bac professionnel, les augmentations à l'échelle du temps long existent mais le cap franchit cette année est encore plus important : moyenne générale (+0,58) moyenne des filles (+0,78) et des garçons (+0,45). **La moyenne des filles augmente plus sensiblement.**

Hypothèse concernant l'augmentation plus sensible de la réussite des filles en GT et pro : le différentiel filles/garçons des taux de fréquentation montre un différentiel plus important dans le CA3 en faveur des filles ainsi qu'une plus grande réussite dans ce CA en faveur des filles.

Les garçons ne s'engagent pas le CA3 et choisissent des menus d'activités physiques pour éviter le CA3 et investir fortement le CA4 dont les moyennes sont moins élevées qu'en CA3.

- Evolution des écarts entre les filles-garçons, avant et après harmonisation :

Après harmonisation, en bac GT, le différentiel garçon-fille est de +0,44 en faveur des garçons. En bac professionnel, ce même différentiel est de +0,51 en faveur des garçons.

Moyennes des champs d'apprentissage et des APSA et leur taux de fréquentation Avant harmonisation en bac GT :

CA	Nb G	%G	Nb F	%F	NbTotal	%Total	MoyG	MoyF	Moy G+F	Différentiel G-F
CA 1	2597	24	2634	20	5231	22	15,28	14,39	14,84	0,89
CA 2	1563	14	1477	11	3040	13	14,45	14,47	14,46	-0,02
CA 3	1256	11	2422	18	3678	15	13,95	15,22	14,79	-1,27
CA 4	3545	32	4098	31	7643	32	15,03	13,52	14,22	1,51
CA 5	2084	19	2599	20	4683	19	15,24	15,14	15,19	0,10

Le CA4 est très souvent programmé (32% pour 7643 élèves) tout comme le CA1 (22%) contrairement au CA3 (3678) ce qui contribue à creuser l'écart filles garçon en faveur des garçons.

Les CA2 et CA5 sont les plus égalitaires entre les filles et les garçons. A l'inverse, les CA3 et CA4 sont les plus clivants entre les genres. Le CA1 et CA4 favorisent toujours les garçons. Le CA3 favorise nettement les filles.

Le CA4 est très défavorable aux filles avec la moyenne la plus basse à 13.52. Les moyennes les plus hautes sont en CA1 garçons avec 15.28 CA3 filles 15.28 et CA5 garçons 15.24.

Les CA non barémés en CA3 et CA4 ont tendance à creuser l'écart de genre. La prise en compte des différences filles-garçons n'est donc pas effective comme précisée dans les référentiels.

La question de l'égalité entre les filles et les garçons au regard des propositions des équipes doit encore être interrogée. Il faut veiller à équilibrer l'offre de formation et à être vigilant à l'égalité filles garçons dans la répartition des APSA au sein des menus mais également tout au long du parcours de formation de l'élève au lycée. Les enseignants sont invités à s'interroger en équipe sur leurs propositions de parcours de formation parfois « genrés », qui ne permettent pas de déconstruire des stéréotypes de genre.

Bac GT : Bilan sur la répartition des points par AFL (dans Santorin, les notes sont ramenées sur 20 points par AFL)

	AFL1	AFL2	AFL3
Moyenne	14,54	16,1	15,63

Santorin ne permet pas d'avoir la moyenne par AFL sans cibler de champ d'apprentissage.

96,44% des candidats ont au-dessus de 10 à l'AFL2 et 78,37% ont au-dessus de 15.

73,91% des candidats ont au-dessus de 10 à l'AFL3 et 74,12% ont au-dessus de 15

Le questionnement peut être relatif aux indicateurs liés aux différents degrés des AFL ainsi qu'à leurs exigences.

Moyenne des AFL selon le champ d'apprentissage :

Champ d'apprentissage	Moyenne AFL1	Moyenne AFL2	Moyenne AFL3
CA1	13,89	16,06	15,79
CA2	13,49	16,07	15,88
CA3	14,13	16,12	15,3
CA4	13,03	16,15	15,62
CA5	13,72	15,80	15,64
Total	14,54	16,10	15,63

La visibilité donnée cette année aux notes posées par AFL doit permettre aux équipes d'interroger les référentiels proposés et les exigences attendues pour les AFL 2 et 3. On peut interroger le niveau d'exigence des référentiels permettant à $\frac{3}{4}$ des élèves d'atteindre les exigences maximales.

Pour le BAC PRO

Moyenne et taux de fréquentation par CA avant harmonisation en bac professionnel :

CA	NbG	%G	NbF	%F	NbT	%T	MoyG	MoyF	MoyT	Moy G-F
CA 1	1087	20	590	18	1677	19	14,19	13,43	13,93	0,76
CA 2	987	18	421	13	1408	16	13,79	13,29	13,64	0,50
CA 3	228	4	442	14	670	8	13,27	14,44	14,04	-1,17
CA 4	1787	33	1009	32	2796	32	14,27	12,95	13,80	1,32
CA 5	1405	26	745	23	2150	25	14,35	13,98	14,23	0,37

Le CA 4 regroupe le plus de candidats (32%). Les CA1, 4 et 5 favorisent davantage la réussite des garçons alors que le CA3 favorise davantage la réussite des filles. Le CA 3 regroupe le moins de candidats (8%).

Les CA3 et 4 ont tendance à creuser l'écart de genre. Le CA3 en faveur des filles et le CA4 en faveur des garçons.

Bac PRO : Bilan sur la répartition des points par AFLP (dans Santorin, les notes sont ramenées sur 20 points par AFLP)

	AFLP1	AFLP2	AFLP3	AFLP4	AFLP5	AFLP6
Moyenne	13,32	13,58	14,16	14,09	14,51	14,66

91,77% des candidats ont au-dessus de 10 à l'AFLP3 et 61,64% au-dessus de 15
 93,53% des candidats ont au-dessus de 10 à l'AFLP4 et 69,37% au-dessus de 15
 91,47% des candidats ont au-dessus de 10 à l'AFLP5 et 64,26% au-dessus de 15
 90,67% des candidats ont au-dessus de 10 à l'AFLP6 et 65,46% au-dessus de 15

Tout comme en BAC GT, la visibilité donnée cette année aux notes posées par AFLP doit permettre aux équipes d'interroger les référentiels proposés et les exigences attendues pour les AFLP 3, 4, 5 et 6. Le niveau d'exigence des référentiels permettant à plus de 60% des élèves d'atteindre les exigences maximales peut être interrogé.

Inaptitudes et épreuves adaptées

En BAC GT : Hausse du nombre d'inaptes totaux (3%)
 7,4% des élèves ont au moins une note « DI ».

Le pourcentage d'inaptitudes augmente durant l'année scolaire (1,7% de « DI » au CCF 1 puis 2,1% au CCF 2 puis 5,5% au CCF3)

Épreuves adaptées : 4 élèves (2 garçons et 2 filles) sont évalués sur un menu adapté de 2 CCF. La moyenne est de 14,13 (garçons : 15 ; filles : 13,25)

Le nombre d'épreuves adaptées déclarées au moment de la saisie des protocoles ne reflète sans doute pas la totalité des adaptations mises en œuvre par les enseignants mais seulement celles qu'il est possible d'anticiper au regard de la situation de l'élève (handicap durable ou permanent). Nous encourageons les équipes à partager avec l'inspection pédagogique tout au long de l'année les adaptations réalisées, afin de pouvoir mutualiser au besoin ces compétences professionnelles.

2.3 Enseignement optionnel

- Nombre d'élèves concernés et résultats.

BAC G	1ère	Moyennes
Effectif	269	16,77
Candidates		
Candidats		

BAC T	1ère	Moyennes
Effectif	60	16,09
Candidates		
Candidats		

BAC G	Terminale	Moyennes
Effectif	261	16,88
Candidates		
Candidats		

BAC G : 3 établissements harmonisés (un majoré et deux minorés)
 BAC T : 3 établissements harmonisés (tous minorés)

BAC G : 2 établissements harmonisés (tous majorés)
 BAC T : aucune harmonisation

BAC T	Terminale	Moyennes
Effectif	63	15,65
Candidates		
Candidats		

- Analyse

En terminale, l'écart se creuse entre le bac général et le bac technologique (+1,23)

2.4 Enseignement de spécialité

3 établissements proposaient cette année l'enseignement de spécialité EPPCS : lycée Belin (43 candidats), lycée Jules Haag (45 candidats) et lycée Cuvier (25 candidats).

- Résultats

Épreuve	Épreuve orale (APSA+entretien)	Épreuve physique /12	Oral vidéo /8	Épreuve écrite J1	Épreuve écrite J2
Moyenne académique	13,71	8,67	5,04	11,45 (Dissertation : 5,95) (Document : 5,5)	11,42 (Dissertation : 5,76) (Document : 5,66)

Éléments de réflexion :

- Faire relire les référentiels par d'autres enseignants de la spécialité pour une appropriation fine en amont de l'épreuve (enseignants d'EPPCS convoqués en commission académique pour une relecture attentive des référentiels).
- Disposer d'un outil d'appui à l'évaluation pour les enseignants évaluateurs en complément du référentiel pour le jour de l'épreuve.
- Poser la question de la continuité des apprentissages pour les élèves inaptes en juin et passant l'épreuve en septembre.
- Pour le sujet de dissertation, sensibiliser à la définition des termes et faire travailler davantage les candidats sur les propositions d'actions dans le commentaire de document.

3. Résultats académiques de la session : CAP en CCF

3.1 Enseignement commun : Harmonisations réalisées

La commission a procédé à 14 harmonisations dont 3 établissements harmonisés deux fois. Cela concerne au total 320 candidats (17,23% des candidats harmonisés)

Le critère utilisé est la cible « toutes APSA » pour harmoniser au dixième de point.

- Un établissement a été harmonisé selon le premier critère (comparaison entre la moyenne de l'établissement et la moyenne académique).
- Trois établissements ont été harmonisés selon le deuxième critère (écart des moyennes filles à la moyenne académique)
- Six établissements ont été harmonisés selon le troisième critère (écart des moyennes garçons à la moyenne académique)
- Quatre établissements ont été harmonisés pour diminuer le différentiel filles-garçons

Moyenne générale des CAP : 13,55 (après harmonisation)

Effectifs : 612 filles et 1845 garçons pour un total de 1857 candidats.

Moyennes : 12,93 pour la moyenne filles ; 13,85 pour la moyenne garçons ; Moyenne des candidats au CAP : 13,55

	2017	2018	2019	2022	2023	2024
Effectif	4729	4648		1836	1883	1857
MOYENNE	12,42	12,99	12,9	13,51	13,12	13,55
MOY Filles	11,75	12,42	12,53	12,73	12,08	12,93
MOY Garçons	12,78	13,33	13,11	13,83	13,58	13,85
Disp-Inaptitude				4,79 %	10,34%	
Inap-TOTALE	2,91 %	3,08 %		2,23 %	6,55%	1,6% (30)
IP pour 1 Note				2,56 %	3,79%	
CCF 1 épreuve						G : 0,4% F : 3,2% T : 1,5%
Absents						2,48% (46)

3.2 Réflexions sur les résultats de cette année

- Evolution moyennes générales, avant et après harmonisation.

	Moyenne Générale avant harmonisation	Moyenne Générale après harmonisation
CAP	13.54	13,55

- Moyennes des champs d'apprentissage et des APSA et leur taux de fréquentation, Avant harmonisation :

CA	NbG	%G	NbF	%F	NbT	%T	MoyG	MoyF	MoyT	Moy G-F
CA 1	457	18,5	117	9,9	574	15,7	14,44	13,17	14,19	1,27
CA 2	448	18,2	262	22,1	710	19,4	14,16	12,85	13,69	1,31
CA 3	20	0,8	81	6,8	101	2,8	10,80	13,82	13,19	-3,02
CA 4	958	38,8	371	31,3	1329	36,4	14,01	12,75	13,66	1,26
CA 5	585	23,7	355	29,9	940	25,7	13,74	13,01	13,46	0,73

Le CA3 est le plus discriminant en faveur des filles (+3,02). Cependant ce champ d'apprentissage est très peu investi par les élèves et sans doute très peu enseigné en Lycée professionnel. C'est un point de réflexion qu'il conviendra d'avoir en équipe concernant l'offre de formation en EPS.

Les autres CA sont en faveur des garçons sauf le CA5 se révélant le moins genré.

Le CA4 est le plus fréquenté de façon générale (36,4%) et par les filles (31,3%) mais ne produit pas la meilleure moyenne et se révèle très discriminant en terme d'écart de réussite des filles/garçons.

Pour ce qui concerne le CA 5 on peut remarquer que c'est effectivement le CA ou l'écart filles-garçons est le plus faible, toutefois il est beaucoup plus important qu'en Bac PRO et surtout qu'en Bac GT. Cela doit inciter les équipes à s'interroger sur les contenus enseignés et les exigences attendues.

CAP : Bilan sur la répartition des points par AFLP (dans Santorin, les notes sont ramenées sur 20 points par AFLP)

	AFLP1	AFLP2	AFLP3	AFLP4	AFLP5	AFLP6
Moyenne	12,79	13,31	14,30	14,53	15,09	13,89

92,46% des candidats ont au-dessus de 10 à l'AFLP3 et 62,85% au-dessus de 15

92,51% des candidats ont au-dessus de 10 à l'AFLP4 et 66% au-dessus de 15

94,64% des candidats ont au-dessus de 10 à l'AFLP5 et 74,71% au-dessus de 15

90,5% des candidats ont au-dessus de 10 à l'AFLP6 et 60,92% au-dessus de 15

Pour le diplôme du CAP nous pouvons interroger ici encore le niveau d'exigence des référentiels permettant à plus de 60% voire 75% des élèves d'atteindre les exigences maximales.

Inaptitudes et épreuves adaptées.

Pas d'épreuve adaptée déclarée.

1,6% d'élèves dispensés (0,9% de garçons et 3,1% de filles)

4. Résultats de l'examen ponctuel (candidats libres ou bénéficiaires)

4.1 Enseignement commun :

Le nombre global de candidats est en hausse. Tous diplômes confondus : 667 candidats

En BAC GT :

Candidats inscrits : 216 dont 124 candidates et 92 candidats

Nombre de candidats absents : 47 candidats, dont 23 candidates et 24 candidats

Moyenne des candidates : 11,91

Moyenne des candidats = : 13,67

Le binôme danse/demi-fond a la plus faible moyenne (6,32) alors que danse/tennis de table regroupe la plus grande moyenne (14,50)

En BAC PRO :

Candidats inscrits : 114 candidats, dont 62 candidates et 52 candidats

Nombre de candidats absents : 3 candidats, dont 1 candidate et 2 candidats

Moyenne des candidates = : 9,19

Moyenne des candidats : 11,44

Le binôme badminton/demi-fond a la plus faible moyenne (9,63) alors que le binôme demi-fond/tennis de table regroupe la plus grande moyenne (14,71)

Baisse générale par rapport à la session 2023.

En CAP :

Candidats inscrits : 337 candidats, dont 165 candidates et 172 candidats.

Nombre de candidats absents : 19 dont 5 candidates et 15 candidats.

Moyenne des candidates : 10,77

Moyenne des candidats : 13,32

Le tennis de table recueille la meilleure moyenne (13,36) puis la danse (12,04) puis le demi-fond (11,15)

10,34% de candidats absents.

21,75% d'absents en BAC GT / 2,63% d'absents en BAC PRO / 5,63 % d'absents en CAP

4.2 Enseignement optionnel

1 candidat inscrit ayant subi les épreuves de sauvetage aquatique et de badminton.

Moyenne de 9 (oral 6/8 et moyenne des épreuves physiques 2,5/12)

4.3 Enseignement de spé. 1^{ère}

1 candidat ayant subi l'épreuve de spécialité non poursuivi. Moyenne de 15

5. Réflexions et préconisations pour la session 2025

5.1A destination des établissements

- Saisie des protocoles d'évaluation

Les missions seront affectées dans « Imagin » puis dans la rubrique « gestion des épreuves EPS ». Chaque enseignant saisit ses protocoles dans Cyclades selon les textes officiels.

Un protocole adapté pour un élève en situation de handicap pourra être anticipé et saisi.

Deux points de vigilance :

- la saisie des dates des CCF et de l'épreuve de rattrapage au regard de la date de fin de saisie des notes (il est prudent de se laisser un peu de temps pour la saisie des notes).
- La nomination des groupes qui doit correspondre à celle utilisée dans les logiciels de l'établissement

L'activité académique biathlon CA5 fera partie des choix dans Cyclades pour la session 2025.

Associer les élèves dans Cyclades.

- Saisie des inaptitudes selon les textes officiels.

- Recommandations sur le cas particulier :

- SHN : circulaire du 17/11/2024

- DI+DI+NOT laisse deux possibilités : si la commission établissement décide de conserver la note alors il convient de saisir la note dans Santorin sans remplir la case « appréciations ». Si la commission d'établissement décide de ne pas conserver la note alors il convient de saisir DI+DI+DI et de remplir la case « appréciations » en précisant la note non saisie ainsi qu'un commentaire.

- Saisie des notes : possibilité de saisir au fil de l'eau dès le mois de Janvier pour faire un point sur les cas particuliers et les AFL / AFLP

- Autres points particuliers

- Dans Santorin, le bouton « CE » (cas exceptionnel) est soumis à l'autorisation rectoriale.
- Possibilité de réaliser une extraction des notes pour son propre lot et le chef d'établissement peut réaliser une extraction des notes de l'ensemble des lots.
- Etre transparent sur la tenue de la commission établissement pour partager l'ensemble des cas litigieux. Il sera demandé désormais d'informer l'inspection pédagogique de la date de la commission et des personnes présentes
- Réflexion sur les critères des référentiels ainsi que sur leur niveau d'exigence.

5.2A destination de la commission nationale

- Répartition des points

- Choix des APSA

- Proposition d'évolution des outils Cyclades (dépôt des protocoles d'évaluation) et Santorin (notation des élèves)

Cyclades : avoir un intitulé SHN à l'image de l'intitulé pour « protocole adapté » avant la date de la tenue de la commission académique pour validation des protocoles

- Autres points particuliers demandé par les équipes: disposer d'un accès « coordonnateur » (à l'image de l'accès chef d'établissement) par établissement afin que l'équipe EPS s'empare des statistiques.

6. Bilan général

Si la nouvelle modalité de saisie des notes a, de prime abord, créé une forme d'inquiétude dans les établissements et nécessité une adaptation de tous (y compris des personnels DEC rompus à EPSNET), l'accompagnement mis en place qui s'est appuyé sur les productions nationales a permis de mener à bien les opérations de saisie par les équipes et les procédures d'harmonisation de la commission académique.

Nous avons fait le choix d'accompagner les équipes par des webinaires courts, sur des créneaux variés dans la continuité des documents transmis en amont. La proximité ainsi entretenue au plus près des enseignants a permis de désamorcer tous les conflits potentiels et de répondre au besoin. Le site académique EPS offrait également l'opportunité à chacun de retrouver en direct les différents tutoriels et courriers. Les relations fluides entre la DEC et l'inspection pédagogique régionale EPS (notamment le chargé de mission dédié aux examens) se sont avérées être également facilitatrices pour mener à bien les évolutions de cette année. Un grand merci à tous ceux qui de près ou de loin au niveau national (IG, IA-IPR, nos développeurs cristoliens...) ont contribué à ce que ces opérations se déroulent bien en académie.